



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Responsable d'exploitation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Responsable d'exploitation. 2014, Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC. hceres-02038644

**HAL Id: hceres-02038644**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038644>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Responsable d'exploitation

de l'Université Paris-Est  
Créteil Val de Marne - UPEC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Responsable d'exploitation

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-2 Logistique

Demande n° S3LP150009085

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT Sénart Fontainebleau - Site de Sénart.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

Cette licence ouverte en 2007, est portée par l'IUT Sénart Fontainebleau sur le site de Sénart. Elle est proposée en formation initiale et continue. Elle vise à former des responsables d'exploitation capables de seconder le directeur d'exploitation. Le futur diplômé devra être capable d'optimiser la gestion d'une exploitation et les moyens mis à sa disposition. Il devra maîtriser les outils web et bureautiques et être à même de gérer les interfaces entre les partenaires internes et externes à l'entreprise, contrôler la qualité et la productivité.

L'établissement n'a pas d'autre formation similaire. La formation en logistique la plus proche se trouve à l'IUT Marne-la-Vallée : licence professionnelle (LP) *Management de la chaîne du froid* (transport, logistique). Sur le plan national, l'offre est plus importante sur le métier visé par cette formation : la LP *Management logistique et transport* à l'Université de Bordeaux, la LP *Management de la logistique* à l'IUT de Reims Châlons ou la LP *Gestion des systèmes logistiques* à l'IUT de l'Oise.

L'environnement socioéconomique de cette licence fait partie du territoire de Sénart qui est un pôle logistique important de l'Ile-de-France. L'IUT est à « proximité du principal marché de consommation nationale et en relation avec la totalité des marchés nationaux et internationaux ». Cet environnement très propice à la logistique s'inscrit dans le projet du Grand Paris. A ce titre, le 19<sup>ème</sup> contrat de développement territorial stipule qu'un pôle d'excellence logistique et de distribution du Grand Paris serait développé à Sénart.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le programme pédagogique est constitué de trois unités d'enseignement (UE) exclusivement réalisés sous forme de TD, soit au total 450 heures, auquel s'ajoutent un stage de 16 semaines et le projet tuteuré évalué à 150 heures. L'UE1 *Culture générale* est constituée de 150 heures d'enseignements fondamentaux (mathématiques, comptabilité, gestion, langue...). L'UE2 *Formation technique responsable d'exploitation* aborde les activités du secteur transport-logistique avec un volume de 150 heures. Les étudiants y apprennent : la gestion des stocks, de la manutention, des données d'exploitation, les réglementations nationale et internationale, la sécurité... Enfin, l'UE3 *Gestion d'exploitation* présente la gestion des ressources humaines, les techniques de management et la gestion de projet nécessaires à la gestion d'une plateforme logistique. Les enseignements semblent bien couvrir le métier visé, cependant le nouveau programme pédagogique national du DUT *Gestion logistique et transport* couvre les mêmes domaines à l'exception d'une partie de l'UE3.

Le dossier de cette licence fait état d'une constante augmentation du nombre de candidats, sans donner ni chiffres, ni historique, ni origine des candidats. Les modalités de sélection s'effectuent par l'examen du dossier de candidature de chaque candidat suivi d'un entretien de recrutement. Les inscrits, dont le nombre reste stable, en moyenne 25 inscrits (26 inscrits en 2009), proviennent à 30 % de DUT, à 40 % de BTS et les 30 % restant ne sont pas renseignés tout comme les types de DUT et de BTS. La proportion d'étudiants provenant de l'UPEC (Université Paris-Est Créteil) est dite faible, mais aucune donnée quantitative n'est fournie. Leur taux de réussite est stable autour de 80 %, il était de 77 % en 2009.

Les modalités de contrôle des connaissances et d'évaluation des compétences correspondent au cahier des charges des licences professionnelles. Le contrôle des connaissances est continu. Toutes les matières ont au moins une épreuve écrite et cinq d'entre elles ont en plus au moins une épreuve orale. Les stages et les projets tuteurés sont évalués sur la base d'une partie écrite et d'une partie orale.

Suite à un appel d'offres du Conseil régional cinq places sont réservées à des demandeurs d'emploi au sein de la formation. Ces étudiants en formation continue élaborent avec la licence un projet répondant à leur souhait d'évolution professionnelle. Ils participent au tronc commun des cours et des séminaires, auxquels s'ajoutent des séminaires et des groupes de travail spécifiques : « notamment dans le domaine de l'utilisation de l'outil informatique, de l'économie des transports et des procédures du commerce international. »

Concernant la qualité des enquêtes d'insertion professionnelle, trois enquêtes ont été réalisées : une enquête à 30 mois portant sur la promotion 2009 avec un taux de réponse inconnu, une enquête internet de l'UPEC réalisée par la direction des études et de la vie étudiante - Service Pilotage et Offre de Formation - Pôle Statistiques, Evaluation et Observatoire Etudiant, concernant les diplômés de 2010, dont le taux de réponse est de 70 %, et enfin, une enquête à court terme (6 à 9 mois) portant sur la promotion 2011. Cette dernière a été administrée par email puis par téléphone, son taux de réponse est inconnu. Seule l'enquête sur les diplômés de 2010 est réellement utilisable.

Le taux d'insertion de la promotion 2010 est de 43 %, 21 % sont au chômage et 36 % sont en poursuite d'étude. La majorité des emplois occupés par les étudiants de la promotion 2010 sont en adéquation avec leur diplôme : assistant logistique ; assistant transport ; gestionnaire d'approvisionnement ; responsable d'équipe en logistique. Cependant, l'enquête montre qu'un tiers des emplois auraient pu être occupés sans la licence professionnelle.

Aucune indication n'est donnée ni sur le pilotage, ni sur l'analyse faite de ces enquêtes (l'équipe pédagogique, le conseil de perfectionnement et/ou l'établissement).

La répartition des heures d'enseignement pose un problème dans ce dossier car si le programme affiche 450 heures face aux étudiants, nous ne le retrouvons pas dans le tableau du nombre d'heures effectuées par les différents types d'enseignements, le total étant de 510 heures. Ce problème amplifie, lorsque nous regardons le détail des heures enseignant où le total atteint 570 heures. Dans le cas particulier des professionnels, le 1<sup>er</sup> tableau indique 265 heures le total du second 325 heures, soit 57 % du volume total. Ces heures sont réalisées par sept professionnels (une formatrice, un chargé de mission auprès du Ministère du Développement durable, un gérant, trois dirigeants). Ils effectuent 90 heures dans l'UE1 qui n'est pas professionnel, soit 60 % de cette UE.

Des relations existent avec le milieu professionnel, tel que le pôle de compétitivité logistique Novalog (association de Transport Logistique) dans le cadre de séminaires et d'interventions, ainsi qu'avec de nombreuses entreprises N Dentressangle, Geodis, Carrefour, Mory Logidis. Mais aucun partenariat n'est formalisé.

La licence s'inscrit dans le cadre d'une participation à un projet de l'Etablissement public d'Aménagement de Sénart pour le développement d'un pôle d'excellence logistique, mais rien n'est explicité sur la contribution des intervenants de cette licence.

Les professionnels organisent des jeux de rôle, participent au recrutement, aux projets tuteurés mais aucun détail n'est donné sur le nombre d'heures, le nombre d'intervenants ou leur rôle dans les projets.

Le pilotage de la spécialité s'organise autour de la seule maître de conférences titulaire de l'IUT Sénart-Fontainebleau, qui assure 11 % du volume horaire. Un deuxième maître de conférences de l'Institut d'Urbanisme de Paris assure 5 % des cours. Enfin, un professeur associé assure 11 % et deux professeurs certifiés de lycée réalisent 16 % du volume horaire.

La licence est animée par un conseil pédagogique qui se compose de la responsable pédagogique, et d'un représentant des différentes catégories d'enseignants. Il a lieu une fois par an, en fin d'année. La composition exacte n'est pas donnée.

- Points forts :
  - L'ensemble des enseignements couvre le besoin du métier visé.
  - De nombreuses relations professionnelles.
  - La bonne répartition DUT/BTS.
  - Une véritable opportunité avec le développement d'un pôle d'excellence logistique et de distribution du Grand Paris.
  
- Points faibles :
  - Un dossier manquant de précisions, de lisibilité des informations, de manque de synthèse et de prise de recul.
  - La très faible contribution des enseignants-chercheurs.
  - Un seul métier visé.
  - Un taux de poursuite d'études élevé.
  - L'absence de partenariats professionnels formalisés.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Il serait nécessaire de développer les métiers visés et d'améliorer la communication pour attirer des étudiants venant de diverses formations et de licences générales. Ceci pourrait contribuer à baisser le taux élevé de poursuites d'études.

Si l'objectif est d'accueillir des DUT *Gestion logistique et transport*, une évolution des enseignements de spécialité en prolongation du nouveau programme pédagogique national du DUT *Gestion logistique et transport* devrait être envisagée.

Il conviendrait de construire des outils statistiques permettant de fournir les données fiables et précises nécessaires pour évaluer les résultats de cette licence.

Il serait judicieux de réduire la participation des professionnels dans l'UE1 et d'augmenter la participation des enseignants-chercheurs, afin d'améliorer les transferts de savoirs et de compétences liés à la recherche dans ces secteurs.

Enfin, le développement et la formalisation des partenariats professionnels devraient être fortement envisagés.



# Observations de l'établissement

PRÉSIDENTENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :  
Nathalie PERICHON

DEVE

Téléphone :  
01 45 17 11-62

Courriel :  
[nathalie.perichon@u-pec.fr](mailto:nathalie.perichon@u-pec.fr)

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB  
Directeur de la section des formations et des  
diplômes  
20, Rue Vivienne  
75002 Paris

Créteil, le 5 septembre 2014

OBJET : Evaluation des spécialités de Licence Professionnelle.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement ne souhaite pas fournir d'observations pour les spécialités de Licence Professionnelle ci-dessous :

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Spécialités :

- Assistance technique au développement et à l'aménagement des espaces périurbains
- Communication des associations et des collectivités
- Coordination et développement de projets pour les territoires

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Spécialités :

- Sécurité des aliments-Assurance qualité
- Administration des systèmes et réseaux
- Base de données, internet et sécurité
- Chargé d'affaires en contrôle électrique
- Chargé d'affaires en contrôle des bâtiments
- Chimie-Analyse et contrôle des matières premières et des produits formulés
- Chimie-Matériaux: traitement des métaux et alliages
- Commercialisation des produits et des services industriels (CPSI)
- Développement du médicament : santé humaine
- Intégration des systèmes voix/données (ISVD)
- Maintenance nucléaire
- Métrologie-Qualité
- Réseaux sans fil et sécurité
- Systèmes automatisés et réseaux industriels
- Systèmes embarqués, systèmes mécatroniques et éco-conception
- Techniques avancées en maintenance



Domaine : Droit, Economie, Gestion

Spécialités :

- Assistant ressources humaines
- Conseiller-Gestionnaire de clientèle
- Entreprenariat
- Gestion éco-patrimoniale de l'immeuble
- Import-export échanges internationaux
- Management du point de vente
- Management et gestion de rayon-DISTRISUP
- Métiers de la comptabilité et de la gestion: Contrôle de gestion
- Montage et gestion du logement locatif social
- Responsable d'exploitation
- Secteur associatif
- Technicien paie et administration du personnel

X  
X X

Je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Luc HITTER

